

Conseil général de Val Terbi

Groupe Val Terbi Ensemble

Postulat no _____

A la crèche aussi pendant les vacances

A l'instar de nombreuses autres structures semblables dans le Canton, la Maison de l'enfance du Val Terbi ferme ses portes durant trois semaines en été et entre Noël et Nouvel-An.

Si, par rapport à une structure de taille moyenne, ces fermetures sont compréhensibles en termes d'organisation, de gestion du personnel et du peu d'enfants qu'il y aurait à garder durant ces périodes, elles posent de réels problèmes d'organisation aux parents qui n'ont pas la possibilité de prendre vacances durant les mêmes périodes et n'ont pas d'autre solution de garde pour leurs enfants.

Aussi, pour répondre à ce légitime souci de certains parents, nous prions le Conseil communal d'étudier :

- la possibilité, désormais que la Maison de l'enfance de Val Terbi est réunie sur un seul site, de réduire ou supprimer la période de fermeture estivale,

et / ou

- la possibilité d'initier des collaborations avec les institutions d'accueil de l'enfance existantes dans l'Agglomération de Delémont pour assurer une opportunité de garde continue durant les vacances d'été pour les parents qui en ont besoin. On pourrait en effet imaginer un tuilage des périodes de fermeture des différentes crèches et une possibilité de placement temporaire d'un enfant dans une autre structure pendant la période de fermeture de sa crèche habituelle.

Nous remercions d'avance le Conseil communal.

Vicques (Val Terbi), le 20 mars 2018

Au nom du groupe Val Terbi Ensemble
Jean-Baptiste Maître